
**Sécurité de l'information,
cybersécurité et protection de la vie
privée — Systèmes de management
de la sécurité de l'information —
Exigences**

*Information security, cybersecurity and privacy protection —
Information security management systems — Requirements*



Numéro de référence
ISO/IEC 27001:2022(F)



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO/IEC 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

	Page
Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Contexte de l'organisation	1
4.1 Compréhension de l'organisation et de son contexte	1
4.2 Compréhension des besoins et attentes des parties intéressées	2
4.3 Détermination du domaine d'application du système de management de la sécurité de l'information	2
4.4 Système de management de la sécurité de l'information	2
5 Leadership	2
5.1 Leadership et engagement	2
5.2 Politique	3
5.3 Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisation	3
6 Planification	3
6.1 Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités	3
6.1.1 Généralités	3
6.1.2 Appréciation des risques de sécurité de l'information	4
6.1.3 Traitement des risques de sécurité de l'information	5
6.2 Objectifs de sécurité de l'information et plans pour les atteindre	5
6.3 Planification des modifications	6
7 Supports	6
7.1 Ressources	6
7.2 Compétences	6
7.3 Sensibilisation	6
7.4 Communication	7
7.5 Informations documentées	7
7.5.1 Généralités	7
7.5.2 Création et mise à jour	7
7.5.3 Contrôle des informations documentées	7
8 Fonctionnement	8
8.1 Planification et contrôle opérationnels	8
8.2 Appréciation des risques de sécurité de l'information	8
8.3 Traitement des risques de sécurité de l'information	8
9 Évaluation de la performance	8
9.1 Surveillance, mesurages, analyse et évaluation	8
9.2 Audit interne	9
9.2.1 Généralités	9
9.2.2 Programme d'audit interne	9
9.3 Revue de direction	9
9.3.1 Généralités	9
9.3.2 Éléments d'entrée de la revue de direction	9
9.3.3 Résultats des revues de direction	10
10 Amélioration	10
10.1 Amélioration continue	10
10.2 Non-conformité et action corrective	10
Annexe A (normative) Référencement des mesures de sécurité de l'information	12
Bibliographie	21

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et l'IEC (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de l'IEC participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de l'IEC collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et l'IEC, participent également aux travaux.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives ou www.iec.ch/members_experts/refdocs).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO et l'IEC ne sauraient être tenues pour responsables de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets) ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'IEC (voir <https://patents.iec.ch>).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/iso/avant-propos. Pour l'IEC, voir www.iec.ch/understanding-standards.

Le présent document a été élaboré par le comité technique mixte ISO/IEC JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 27, *Sécurité de l'information, cybersécurité et protection de la vie privée*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO/IEC 27001:2013) qui a fait l'objet d'une révision technique. Elle incorpore également les Rectificatifs techniques ISO/IEC 27001:2013/Cor 1:2014 et ISO/IEC 27001:2013/Cor 2:2015.

Les principales modifications sont les suivantes :

- le texte a été aligné avec la structure harmonisée des normes de système de management et l'ISO/IEC 27002:2022.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html et www.iec.ch/national-committees.

Introduction

0.1 Généralités

Le présent document a été élaboré pour fournir des exigences en vue de l'établissement, de la mise en œuvre, de la tenue à jour et de l'amélioration continue d'un système de management de la sécurité de l'information. L'adoption d'un système de management de la sécurité de l'information relève d'une décision stratégique de l'organisation. L'établissement et la mise en œuvre d'un système de management de la sécurité de l'information d'une organisation tiennent compte des besoins et des objectifs de l'organisation, des exigences de sécurité, des processus organisationnels mis en œuvre, ainsi que de la taille et de la structure de l'organisation. Tous ces facteurs d'influence sont appelés à évoluer dans le temps.

Le système de management de la sécurité de l'information préserve la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information en appliquant un processus de gestion des risques et donne aux parties intéressées l'assurance que les risques sont gérés de manière adéquate.

Il est important que le système de management de la sécurité de l'information fasse partie intégrante des processus et de la structure de management d'ensemble de l'organisation et que la sécurité de l'information soit prise en compte dans la conception des processus, des systèmes d'information et des mesures de sécurité. Il est prévu qu'un système de management de la sécurité de l'information évolue conformément aux besoins de l'organisation.

Le présent document peut être utilisé par les parties internes et externes pour évaluer la capacité de l'organisation à répondre à ses propres exigences en matière de sécurité de l'information.

L'ordre dans lequel les exigences sont présentées dans le présent document ne reflète pas leur importance ni l'ordre dans lequel elles doivent être mises en œuvre. Les éléments des listes sont énumérés uniquement à des fins de référence.

L'ISO/IEC 27000 décrit une vue d'ensemble et le vocabulaire des systèmes de management de la sécurité de l'information, en se référant à la famille des normes du système de management de la sécurité de l'information (incluant l'ISO/IEC 27003,^[2] l'ISO/IEC 27004^[3] et l'ISO/IEC 27005^[4]) avec les termes et les définitions qui s'y rapportent.

0.2 Compatibilité avec d'autres systèmes de management

Le présent document applique la structure de haut niveau, les titres de paragraphe identiques, le texte, les termes communs et les définitions fondamentales définies dans l'Annexe SL des Directives ISO/IEC, Partie 1, Supplément ISO consolidé, et, par conséquent, est compatible avec les autres normes de systèmes de management qui se conforment à l'Annexe SL.

Cette approche commune définie dans l'Annexe SL sera utile aux organisations qui choisissent de mettre en œuvre un système de management unique pour répondre aux exigences de deux ou plusieurs normes de systèmes de management.

Sécurité de l'information, cybersécurité et protection de la vie privée — Systèmes de management de la sécurité de l'information — Exigences

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences relatives à l'établissement, à la mise en œuvre, à la mise à jour et à l'amélioration continue d'un système de management de la sécurité de l'information dans le contexte d'une organisation. Le présent document comporte également des exigences sur l'appréciation et le traitement des risques de sécurité de l'information, adaptées aux besoins de l'organisation. Les exigences fixées dans le présent document sont génériques et prévues pour s'appliquer à toute organisation, quels que soient son type, sa taille et sa nature. Il n'est pas admis qu'une organisation s'affranchisse de l'une des exigences spécifiées aux [Articles 4 à 10](#) lorsqu'elle revendique la conformité au présent document.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO/IEC 27000, *Technologies de l'information — Techniques de sécurité — Systèmes de management de la sécurité de l'information — Vue d'ensemble et vocabulaire*